



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

CONVENTION 2021 « FERMES EN VILLE »

Entre

la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, Parc François Mitterrand, 81160 Saint-Juéry, représentée par sa Présidente, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL ci-dessous dénommée Communauté d'agglomération de l'Albigeois,

et

L'Etablissement agro-environnemental du Tarn, Route de Toulouse, 81000 Albi, représenté par son chef d'établissement, Eric GAILLOCHON ci-dessous dénommé Lycée Fonlabour.

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois organise le dimanche 26 septembre 2021 dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture tarnaise, *Fermes en ville*, manifestation mettant à l'honneur les producteurs locaux et les modes de commercialisation en circuits courts. Avec ses partenaires que sont la Chambre d'agriculture du Tarn et l'Etablissement agro-environnemental du Tarn, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois propose au grand public un marché de producteurs avec un programme riche en animations, ateliers, et jeux sur le Campus Fonlabour.

ARTICLE 1 - OBJET

Dans le cadre de l'événement *Fermes en ville* le 26 septembre 2021, un projet sera réalisé en partenariat avec le Lycée Fonlabour.

Les étudiants des classes BTS, avec l'aide de leurs enseignants et du personnel de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois mèneront une mission d'accueil et d'information générale du public ainsi que d'aide logistique, sur le campus Fonlabour de 10h à 18h.

ARTICLE 2 – DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Les exposants seront accueillis dès 8h sur le Campus pour installer leurs stands, l'ouverture des portes au grand public étant prévue à 10h.

Un planning sera élaboré de façon à prévoir la présence d'étudiants dès 8h pour l'accueil des exposants.

Les étudiants et les enseignants se rendent sur les lieux des activités par leurs propres moyens.

Pour encadrer les activités, les étudiants seront répartis comme suit :

- Accueil/information entrée principale (3 étudiants)
- Stationnement parking Centre Leclerc Le Séquestre (2 étudiants)
- Stationnement parking Exposants (2 étudiants)
- Entrée Exposants sur Campus (2 étudiants)
- Tenue d'un stand vente eau/pain au public (3 étudiants)
- Animations enfants (animations diverses, photo, balade à poneys...) (6 étudiants)

- Surveillance des animaux (3 étudiants)
- Nettoyage du site à l'issue de l'événement (4 étudiants)

Soit une mobilisation d'environ 25 étudiants sur la journée.

En concertation avec l'équipe enseignante, des modifications pourront être apportées à cette répartition.

ARTICLE 3 – INTERVENANTS

Sont amenés à prendre part à l'opération :

- Pour la Communauté d'agglomération de l'Albigeois : les agents des services Développement économique, Communication, Gestion des déchets.
- Pour le Lycée Fonlabour : les étudiants des classes BTS et leurs enseignants
- Pour la Chambre d'agriculture : les agents en charge du projet

ARTICLE 4 – MODALITES FINANCIERES

La Communauté d'agglomération versera une gratification de 1100€ (mille cent euros) à l'Association des parents d'élèves de Fonlabour en vue de participer au financement du voyage d'études.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITES

Les dommages causés aux biens par les étudiants du lycée Fonlabour lors de cette manifestation sont couverts par le contrat d'établissement n° 0912154J souscrit auprès de la MAIF.

Les dommages causés aux biens du lycée Fonlabour par les producteurs présents lors de la manifestation sont couverts par leurs assurances respectives.

ARTICLE 6 – ANNULATION

En cas d'annulation à l'initiative de la Communauté d'agglomération pour quelques raisons que ce soit (intempéries, ...), la présente convention se trouvera résiliée de plein droit, sans indemnités.

ARTICLE 7 – DUREE

Cette convention sera effective dès sa signature. Elle est valable pour la seule date citée.

Fait en 3 exemplaires à Albi, le

Pour la communauté d'agglomération
La Présidente

Pour l'EPL du Tarn
Le chef d'établissement

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Eric GAILLOCHON